



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
SYNDICAT MIXTE POUR LE FONCTIONNEMENT**

**DE L'ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE ET DE THEATRE DE HAUTE-SAONE**

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2023

Date de la convocation : 10 novembre 2023

Nombre de membres en exercice : 25

L'An Deux Mil Vingt-trois, le 20 novembre, le Comité Syndical s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Madame Isabelle ARNOULD.

**Etaient présents :**

**En présentiel**

Isabelle ARNOULD, Emmanuel ARNOULD, Patricia FASSET, Sylvie MANIERE, Sophie ROMARY-GROSJEAN, Michel TOURNIER,

**En visio :**

Martine BAVARD, Dominique DIDIER, Eric FLEURY, Claudie GAUTHIER, Bruno MACHARD, Maryline MANTION, Joël MONGIN, Christiane OUDOT,

**Pouvoirs :**

Nicolas PLANCHON à Isabelle ARNOULD et Guillaume GERMAIN à Michel TOURNIER,

**Etaient excusés :**

Vincent BALLOT, Jean-Marie BERTIN, Corinne BONNARD, Isabelle BOUCLANS, Marie-Claire FAIVRE, Sophie LARUE BOLIS, Dominique PERILLOUX, Didier PIERRE, Hervé PULICANI, Bertrand REZARD,

**DELIBERATION 2023-43 : Délibération portant sollicitation de la DRAC pour l'année 2024**

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, le Comité Syndical décide à l'unanimité de :


- solliciter l'intervention de la DRAC pour un montant de 22 000 €
- s'engager à l'inscrire sur le BP 2024

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET ANNEE CI-DESSUS.

La Présidente,

Isabelle ARNOULD

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte :

- réception en Préfecture le   
- publié sous forme électronique sur le site internet de l'EdMT  
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon -  
30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état  
direction@edm70.fr - www.edm70.fr